

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**LORS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DEUXIÈME RÉUNION  
(EXTRAORDINAIRE)**

**DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO**

**TENUE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE ENTRE  
LE MERCREDI 31 JUILLET 2024 À 9 H ET LE JEUDI 1<sup>ER</sup> AOÛT 2024 À 15 H 30.**

- \* 482X-CX-2294      concernant une modification au plan des effectifs pour l'année 2024-2025

- \* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.